



VIVRE A BAZOCHES

Flash Info Juin 2014

Le mot du Maire

Les résultats des élections du 23 mars 2014 ont désigné la liste « pour l'avenir de Bazoches », pour gérer notre commune, jusqu'en 2020.

Je tenais avant tout chose à remercier l'ensemble des Bazochois qui se sont déplacés massivement (72 %).

Je tiens également à remercier toute l'équipe d'élus qui par leur vote, vendredi 28 mars, vient de me témoigner toute leur confiance, en m'élisant pour la première fois, en qualité de Maire.

C'est une grande responsabilité qui incombe à l'équipe : maire, adjoints et conseillers.

Nous répondrons aux attentes des habitants, en mettant notre énergie et notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, dans l'intérêt général, tout en poursuivant les actions prévues par l'ancienne municipalité.

Nous avons fait, entre autres, des réunions pour définir les sujets à traiter en fonction des priorités et des urgences.

Les réunions avec la Communauté de Communes, ainsi que celles avec les différents syndicats, ont déjà commencé.

Les membres du bureau de l'association "Fêtes et Loisirs" ayant démissionné le 28 mars, nous avons élaboré un projet pour les prochaines manifestations prévues : le feu de la Saint-Jean, le 14 juin et la fête nationale, le 13 juillet.

La commission communication réalise actuellement le cahier des charges du futur site internet, avec un objectif de réalisation pour l'automne.

D'après les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée, les effectifs seront sensiblement les mêmes que cette année, avec une répartition un peu différente.

Ce flash info, que nous éditerons périodiquement, est un bref résumé d'informations que nous souhaitons porter à votre connaissance.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien.

Bernard Beaudet

Membres des Commissions et Syndicats

Communauté de Commune de la Bassée et du Montois

Bernard Beaudet

Jean-Luc Chaplot

Syndicat de la Vallée de la Seine

François Guizouarn, Laurent Masson

Helène Leccia Bogaert, Fabrice Serré

Syndicat d'électrification (SDESM)

Jean-Claude Potage, Gilles Celsi

Bernard Savourat

Syndicat mixte d'études et de programmation (SMEP) du Grand Provinois

Christine Savourat

Emmanuelle Fauconnet

SIRMOTOM

Emmanuelle Fauconnet, Dominique Piquois

Jean-Luc Chaplot, Gilles Celsi

Comité de Jumelage

Emmanuelle Fauconnet

Jean-Luc Chaplot

Barrage des Grands Lacs de Seine

Christine Savourat

Laurent Masson

Correspondant Défense

Hélène Leccia Bogaert

Syndicat d'initiative de Bray

Emmanuelle Fauconnet

Jean-Luc Chaplot

Conseil d'Ecole

B Beaudet, E Fauconnet, H Leccia Bogaert, C Savourat, L Masson, E Charle

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Bernard Beaudet, Emmanuelle Fauconnet, Hélène Leccia Bogaert, Dominique Piquois, Isabelle Riou

Membres CNAS

Bernard Beaudet (délégué des élus), Françoise Schlunegger (déléguée des agents), Corine Prieur (correspondante des agents municipaux)

Commission des Travaux / Urbanisme

B Beaudet, JL Chaplot, Eric Charle, F Guizouarn, D Piquois, B Savourat, JC Potage, F Serré, G Celsi

Commission des Finances

B Beaudet, JL Chaplot, E Charle, F Guizouarn, D Piquois, B Savourat, JC Potage, L Masson, C Savourat, Gilles Celsi, F Schlunegger

Commission d'Appel d'offres

B Beaudet, JL Chaplot, B Savourat, Dominique Piquois, F Guizouarn, F Serré, L Masson

Commission Communication et Information

B Beaudet, L Masson, C Savourat, H Leccia Bogaert, I Riou

Commission Ordures ménagères

B Beaudet, JL Chaplot, E Charle, D Piquois, JC Potage, E Fauconnet, G Celsi, Gilles Lefour

Responsables Salle polyvalente

Jean-Luc Chaplot, Eric Charle, Fabrice Serré, Gilles Celsi

Responsables Tennis

Bernard Beaudet, Jean-Luc Chaplot

Contacts Maire & adjoints

Le Maire

Bernard Beudet

01 60 67 21 56 ou 06 81 95 46 86

1^{er} adjoint

Jean-Luc Chaplot

01 64 00 02 97 ou 06 08 34 16 66

2^d adjoint

Eric Charle

01 60 67 16 19 ou 06 07 04 63 86

3^{ème} adjoint

François Guizouarn

01 60 67 25 37 ou 06 07 04 63 86

4^{ème} adjoint

Dominique Piquois

01 64 01 17 65 ou 06 46 22 12 43

Le défibrillateur cardiaque

Les défibrillateurs cardiaques permettent chaque année de sauver des vies. Face à un arrêt cardiaque, les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.

Son utilisation peut être entreprise avant l'arrivée des secours.

L'appareil de la commune est situé, dans une armoire prévue à cet effet, fixée au mur, en bas de l'escalier, dans le hall de la mairie.

En cas de besoin de ce dernier, vous devez impérativement joindre :

La mairie :

01 60 67 14 36

Le maire et les adjoints :

(numéros ci-dessus)

Le garde-champêtre :

Mr Lefour Gilles :

01 60 67 18 22 ou 06 88 81 05 53

qui sont les seuls détenteurs de la clé qui y donne accès.

Site internet

La commission communication commence à travailler sur le site internet.

Notre réflexion porte, dans un 1^{er} temps, sur l'utilité de ce site, concernant les informations attendues, facilitant le lien avec la mairie.

N'hésitez donc pas à nous faire part

de rubriques ou d'informations qui vous semblent nécessaires, soit directement auprès d'un élu, soit par mail, à la mairie : mairie.bazocheslesbray@gmail.com

L'objectif est de mettre en ligne le site, pour l'automne 2014.

L'association “ Fêtes et loisirs ”

Suite au courrier reçu en mairie, le 26 mars 2014, M. le Maire et son conseil municipal vous informent, de la démission collective, du bureau de l'association « Fêtes et loisirs », depuis le 30 avril.

Nous regrettons cette démission car la vie associative, dans une commune rurale, revêt une importance particulière de par le lien social qu'elle peut générer et le maintien d'une animation.

La subvention communale, prévue sur le budget 2014, est pour l'instant bloquée en attente du devenir de l'association qui ne peut passer que par :

- l'élection d'un nouveau bureau,
- une dissolution juridiquement constatée lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Nous restons à l'écoute et dans notre rôle de partenaire financier, pour tout projet de reprise ou de création d'une nouvelle structure.

Agenda

La mairie va organiser la Fête de la Saint-Jean, le samedi 14 juin et le feu d'artifice de la fête nationale, le dimanche 13 juillet.

Samedi 14 juin

Pour la Saint-Jean, nous avons prévu une animation musicale à partir de 21 h et jusqu'à 2h, avec Dj'Oliv, au terrain de l'Eolienne.

Le feu sera allumé à 23 h et sera suivi d'une soirée musicale. Une restauration et une buvette seront assurées sur place.

Dimanche 13 juillet

La fête nationale, aura lieu le dimanche 13 juillet.

Nous vous donnons rendez-vous, à la salle de fête, à partir de 21 h, pour un moment de convivialité avant une retraite aux flambeaux jusqu'à l'Eolienne.

Le feu d'artifice sera lancé vers 23h.

Ordures ménagères

La redevance des ordures ménagères a baissé de **8,3 %** après calcul, pour 2014.

Effectifs scolaires

Selon les inscriptions, les effectifs pour la prochaine rentrée, seront les suivants :

PS : 18	CE1 : 13
MS : 24	CE 2 : 28
GS : 23	CM1 : 22
CP : 19	CM2 : 21

Recensement

Merci aux Bazochois pour l'accueil réservé aux deux agents recenseurs et pour la rapidité de la réponse.

Pour information, la commune compte **828 habitants**, avec 7 habitations non recensées.